

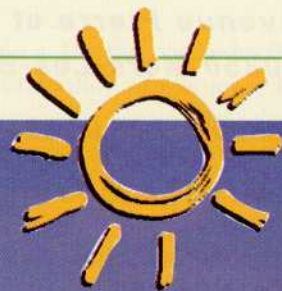


MERS-LES-BAINS

Mer et Lumière...

Journal municipal

Été 2006 - n° 17



*La station est
classée Pavillon
Bleu d'Europe !*

UNE NOUVELLE RÉSI-
DENCE DE TOURISME
POUR AVRIL 2008



DES TRAVAUX POUR
UNE VILLE DE PLUS
EN PLUS AGRÉABLE



LES CÉRAMIQUES
MERSOISES



LA FÊTE DES
BAIGNEURS
22 ET 23 JUILLET



LE FESTIVAL DES
ARTS DE LA RUE
TOUT L'ÉTÉ !



> INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

Avenue Pierre et Marie Curie

80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60

Fax : 02 27 28 06 61

<http://www.ville-merslesbains.fr>

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf le mercredi)

Accueil :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 12 h

> Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, Maire, Conseiller Général

Permanence : samedi de 10 h à 12 h,
en semaine sur rendez-vous.

Email : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

Permanence cantonale le dernier vendredi du mois
de 14 h à 16 h à Ault.

- Adjointes -

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Email : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

Email : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive,

anciens combattants : les lundi, mercredi et
vendredi matin sur rendez-vous

Email : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance :

le matin sur rendez-vous

Email : rose.letu@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

Email : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

> Médiathèque et Cybersite

> **Médiathèque** (Espace Prévert) tél. 02.35.50.08.46

> **Cybersite** (Espace Prévert) tél. 02.35.50.88.68

(horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h, le samedi de
15 h à 18 h. (Cybersite : un samedi sur deux)

> Tourisme local

> **Office de Tourisme****, rue Jules Bami.
tél. 02.27.28.06.46.

> Permanences au Portillon

> **Assistante sociale** : Lundi de 14 h à 17 h
(Sur RDV au 03.22.60.70.70.)

> **Centre relais** : Lundi de 8 h 30 à 12 h

> **Consultation des nourrissons** : 1er et 3ème lundi de
14 h à 17 h

> **Sécurité sociale** : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> **CRAM** : sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> **Mission locale** : 2ème Mercredi de 14 h à 17 h

> **Caisse d'allocations familiales** : en Mairie de Friville-
Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

> Collecte des déchets

> **Déchetteries** de Ault (03.22.60.79.78) et du Tréport
(Ikos Services - 02.35.50.88.63).

> **Points d'apports volontaires** : Ils permettent le recy-
clage des déchets (papier, carton, verre, plastique).
N'hésitez pas.

> **Déjections canines** : des sachets et des containers
sont à votre disposition sur l'esplanade et en centre-ville.

> **Encombrants** : ramassage tous les derniers jeudis de
chaque mois (déposer la veille au soir uniquement).

Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18
Centre anti-poison 0 825 812 822

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MERS LES BAINS

HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

Responsable de la publication : M. le maire de Mers
Conception, rédaction et photos : Ricardo Boimare
Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches



EMMANUEL MAQUET

MAIRE DE MERS-LES-BAINS

CONSEILLER GÉNÉRAL

DE LA SOMME

DEVENONS ÉCO CITOYENS

Depuis le 2 juin, notre commune est labellisée « pavillon bleu ». Elle fait partie des 95 sites de France dont la qualité environnementale, la sensibilisation aux enjeux du développement durable, et la maîtrise des rejets (eaux usées, eaux pluviales, déchets, tri sélectif) sont considérés comme conformes aux critères assez stricts de la fondation Européenne pour l'Education à l'Environnement.

C'est indiscutablement une chance pour les habitants de notre ville.

Je suis conscient que cette distinction nécessite une sensibilisation encore plus forte de tous les habitants, résidents secondaires, touristes, commerçants et acteurs locaux, du respect des règles communes.

Depuis quelques années, notre ville est mobilisée sur l'amélioration du cadre de vie.

Trop souvent, encore, le comportement individualiste d'un petit nombre met en péril l'effort collectif de nombre d'entre nous.

L'image des points d'apports volontaires et des parcs à conteneurs ne fait pas parfois honneur à notre ville. En 5 ans, nous avons renforcé les fréquences de collecte, nous avons augmenté de 50 % le volume des bacs collectifs en centre ville, mis en place le tri sélectif, le tout en maîtrisant parfaitement la fiscalité de ces politiques.

Alors maintenant, c'est l'affaire de tous de conserver une ville propre, de respecter les jours de collecte des ordures ménagères, des déchets verts, des encombrants et de pratiquer le tri sélectif, de déposer à la déchetterie d'Ault ou du Tréport les matériaux recyclables.

C'est à ce prix que nous ferons encore progresser notre ville.

Le second aspect de l'amélioration qui nous a permis d'obtenir ce label concerne l'amélioration de nos réseaux. Depuis 2001, des dizaines d'habitations de notre ville ont été raccordées au réseau d'eaux usées (tout-à-l'égout).

Le réseau a été systématiquement curé, et recalibré lors des travaux de voirie.

Sur le réseau d'eaux pluviales, un effort de maîtrise des rejets a été entrepris côte de Blengues et vient d'être finalisé par le prolongement du réseau dans la rue Dumont.

Ces politiques ont été menées par l'équipe municipale essentiellement pour répondre à l'amélioration des conditions sanitaires et du cadre de vie des mersois.

Aujourd'hui, nous avons un nouveau défi pour 2007, conserver ce pavillon. Au-delà, de cette labellisation essentiellement touristique, c'est une véritable politique environnementale qu'il faut que nous menions ensemble. Le dérèglement climatique et l'impact sur la biosphère marque pour la première fois dans l'histoire de l'humanité les conséquences de l'action de l'homme sur « cette planète que nous empruntons à nos enfants, et non pas que nous avons héritée de nos parents » comme l'écrivait Antoine de St Exupéry.

Alors je crois que nous pouvons tous ensemble, en faisant quelques efforts améliorer nos habitudes, respecter cette belle planète, et plus modestement notre jolie ville ; nous devons être capable de devenir des éco citoyens responsables.

Bonnes Vacances 2006
à vous tous





UN PROGRAMME GLOBAL D'AMÉLIORATION

LA MISE SOUS TERRE DES RÉSEAUX DE LA RUE LEBEUF, LA RÉFECTION DES TROTTOIRS D'UNE PARTIE DE L'AVENUE CURIE, BREF PETITS ET GROS TRAVAUX SE SUCCÈDENT À UN RYTHME SOUTENU...

En terme d'esthétique, et surtout de réseaux aériens de câblages électriques bien trop visibles, la commune confirme sa détermination. Des chantiers de mise sous terre des réseaux aériens ont donc été enclenchés il y a quelques années en divers endroits de la commune, ils se poursuivent de façon fort heureuse.

En avril et mai, une des voies importantes du quartier des villas anciennes et parallèle au front de mer, la rue Lebeuf, vient de voir ses réseaux aériens enterrés. Tout comme les rues adjacentes Maurice Dupont et Julien Hédin qui conservaient encore d'affreux fils suspendus.

Les enrobés et trottoirs ont donc été tronçonnés afin d'enterrer les nouveaux réseaux. De nouveaux boîtiers ont été placés en des endroits précis, encastrés quand c'était possible.

Des branchements individuels en pied de maisons ont aussi été réalisés par l'entreprise Demousselle afin d'éviter le passage de grosses et inesthétiques tresses noires sur les façades. Reste à connecter tout cela après avoir débranché l'ancien réseau, ce qui est prévu pour la rentrée, puis à démonter tous les vieux cablages, pylônes en béton aux armatures rouillées et autres potences aériennes affreuses.

En tant que commune balnéaire qui entend entre autres miser sur son avenir touristique et valoriser plus encore son secteur sauvegardé classé de villas anciennes, l'opération était incontournable.

Une amélioration esthétique majeure pour les mersois... et les touristes photographes. ■



D'innombrables câbles étaient tendus dans tous les sens, nuisant considérablement à la perception esthétique des rues mersois...

Les équipes de la société Demousselle ont procédé à la mise sous terre des câblages selon un schéma précis de distribution, relayée par des boîtiers neutres en pied d'immeubles...



Terminés, les potences aériennes et leurs inextricables entremêlements de câbles. L'électricité arrive désormais par le sol ...



AVENUE CURIE : LES TROTTOIRS REVUS ET CORRIGÉS

Les trottoirs d'une bonne partie de l'Avenue Pierre et Marie Curie ont été refaits de fin mai à début juin, en fait du feu tricolore jusque devant SGD.

Les vieux enrobés et autres glacis de ciment de tous genres ont été enlevés, les niveaux corrigés et du tout-venant apporté pour combler les manques.

Les entreprises intervenantes ont procédé à la réfection des différents collecteurs d'eaux pluviales issues des gouttières et autres boîtiers de servitude. Elles ont également pensé

aux mamans avec poussettes et aux handicapés en fauteuils en dotant les passages piétons de "bateaux" (la bordure de trottoir est alors volontairement abaissée afin d'en faciliter la descente).

Quant à la rue André Dumont, dont le sens de circulation a été modifié (lire en pages suivantes), elle présente désormais une voirie entièrement refaite à neuf, de même que certains trottoirs, refaits en ciment teinté. Une belle opération d'amélioration des artères de la commune...



La circulation des mamans avec poussettes et des handicapés en fauteuils est désormais facilitée par des bordures abaissées ("bateaux")...



Une voirie entièrement refaite a suivi la remise en état des réseaux souterrains de collecte. Des trottoirs ont entièrement été refaits. A savoir que la vitesse sur cet axe est désormais limitée à 30 km/h. Des ralentisseurs vont être posés aux abords de l'école des Tilleuls.

● Lotissement : le mur valorisé

La municipalité a profité des travaux menés rue André Dumont pour parer le mur de soutènement, en contrebas du cimetière, d'un décor de briques. Le mur était resté en agglos depuis sa remise en état, et le secteur étant revalorisé depuis l'aménagement du lotissement Vollon et celui de la rue Dumont, il convenait de faire mieux. C'est en cours, grâce à une alternance de briques présentées en losange et jointées au ciment blanc. Le chantier est réalisé par l'association d'insertion ADI Somme.



● Joncs Marins : un escalier neuf

Une impasse du quartier des Joncs Marins vient de faire l'objet d'une attention toute particulière, en fait celle qui permet d'aller de la rue du 8 mai à l'impasse des Cytises.

Un escalier traditionnel et une pente pour les poussettes ont été réalisés pour une meilleure utilisation...



QUARTIER DE L'ÉGLISE : NOUVELLE CIRCULATION

Avec le stationnement, les rues Pasteur et Dumont étaient soumises à des croisements pénibles. Dans la première, les voitures, caravanes et autres mobil-homes devaient rouler sur les trottoirs ou faire marche arrière.

De même ou presque rue Dumont, où se croiser était plus que difficile. Une circulation plus adéquate en terme de sécurité et de fluidité s'imposait, d'où l'idée de mettre en place un nouveau sens de circulation.

Celui-ci semble bien fonctionner aux dires des riverains.

Enfin, à noter que des ralentisseurs vont être posés aux abords de l'école des Tilleuls et la circulation réglementée à 30 km/h, ceci afin d'assurer la sécurité des enfants de l'école et de ralentir le trafic..



Accompagné d'une signalétique appropriée, le nouveau plan de circulation du quartier de l'église semble donner toute satisfaction...

FLEURISSEMENT : UN IMPACT VISUEL DE QUALITÉ

Le service des espaces verts était de nouveau mobilisé, fin mai et tout au long du mois de juin, afin d'aménager les espaces fleuris de la station.

Au programme, la remise en place des fontaines de fleurs qui bordent l'avenue Pierre et Marie Curie, mais aussi la plantation et l'entretien de centaines et de centaines de plants au sein des différents espaces fleuris de la commune.

Une mission confiée bien sûr au service des Espaces Verts qu'encadre Rudy Delbecq.

Le centre-ville est tout à fait agréable grâce aux fontaines de fleurs installées chaque été...



VIE QUOTIDIENNE : DES BANCS SUR L'ESPLANADE

La municipalité et les services techniques ont eu une délicate attention à l'égard des personnes qui apprécient de s'asseoir sur un banc à l'abri du vent, notamment les personnes âgées.

Les services techniques ont en effet ajouté deux bancs au premier qui se trouvait déjà aux abords du restaurant "Les mouettes".

En bois et fonte, les trois bancs s'intègrent particulièrement bien dans le paysage.

Trois bancs accueillent désormais les gens qui souhaitent passer un moment agréable sur l'esplanade...





LA GALIOTE ET LA BRIGANTINE : CAP AVRIL 2008

DÉBUT JUIN, L'ANCIENNE COLONIE DE VACANCES DE LA SNCF A ÉTÉ RASÉE. PLACE À "LA GALIOTE" ET À "LA BRIGANTINE", UNE RÉSIDENCE DE TOURISME ET DES LOGEMENTS PILOTÉS PAR DES INVESTISSEURS PRIVÉS. DES RETOMBÉES POTENTIELLES POUR MERS...

Avec le Pavillon Bleu d'Europe, c'est assurément une autre bonne nouvelle pour les Mersoïses. Dès septembre, deux programmes immobiliers, baptisés "La Galiote" et "La Brigantine", vont être réalisés au sein du quartier du dépôt, sur le site de l'ancienne colonie de vacances SNCF "La Galiote", dont les bâtiments ont été rasés à la mi-juin.

Nous avons déjà évoqué une future résidence de tourisme sur le site Casino, réalisée par Nexity et gérée par le groupe Lagrange, c'est maintenant la construction d'un nouveau complexe touristique qui s'annonce pour la ville. Un gage de retombées économiques et touristiques profitables à tous et notamment au commerce local.

Sur 14 000 m², des bâtiments distincts proposeront 90 logements sous la forme de pavillons harmonisés avec l'existant. Une blanchisserie, un bar-salon avec accueil, un jacuzzi, un sauna, une piscine chauffée de 200 m², un court de tennis et 120 places de stationnement sont prévus.

21 autres logements plus traditionnels seront bâtis en même temps sous le nom



Architecte Patrick Delamotte

Composée de modules pavillonnaires de qualité, la résidence de tourisme va générer de nouveaux flux touristiques et économiques pour la commune...

de "La Brigantine". Avec ces créations aux noms de baptême inspirés de la vie maritime, la ville de Mers-Les-Bains amorce un nouveau cap, celui de la modernité et d'un véritable accueil touristique digne de ce nom.

L'opération a été lancée le mardi 13 juin en mairie. Mr le maire a accueilli le promoteur immobilier Marie-Claude Delavacrie ainsi que le cabinet "Valority" qui commercialisera les appartements.

"Ce projet privé est excellent, et notre collectivité l'encourage volontiers. Nous sommes en sous-capacité d'héberge-

ment. Notre volonté est de construire une véritable station balnéaire et touristique, dont les retombées seront profitables à tous" soulignait Mr le maire.

Le promoteur a indiqué qu'il croyait beaucoup au développement de la côte picarde, à la clientèle belge et anglaise. Proposés aux acheteurs en tant qu'investissement, la résidence leur permettra de bénéficier des lois de défiscalisation, avec bail de 11 ans garantissant le versement des loyers, logement loué ou pas.

Une nouvelle et bonne opération à terme pour la station balnéaire... ■



Les bâtiments de l'ancienne colonie de vacances SNCF ont été rasés à la mi-juin...



Mr le maire aux côtés du promoteur Marie-Claude Delavacrie lors de la présentation du projet le 13 juin en mairie...

MERS-LES-BAINS CLASSEE PAVILLON BLEU D'EUROPE !

UNE QUALITÉ D'EAU D'EXCELLENTE CATÉGORIE, UNE INFORMATION RÉGULIÈRE ET UNE SENSIBILISATION DU PUBLIC, DES AMÉNAGEMENTS DIVERS ET DES EFFORTS CONCRETS EN TERME D'ENVIRONNEMENT ET DE PROPRETÉ, AUTANT DE CRITÈRES QUI ONT VALU À MERS-LES-BAINS DE DÉCROCHER LE FAMEUX PAVILLON BLEU D'EUROPE...

Mers-Les Bains est officiellement labellisée "Pavillon Bleu d'Europe 2006". Mr le maire a reçu officiellement le label le vendredi 2 juin à Antibes, dans les Alpes-Maritimes. Le label a été officiellement présenté le vendredi 9 juin aux différents acteurs locaux. Bien loin de ne récompenser que la qualité de l'eau, le très courtois label prend également en compte différents critères généraux. Difficile à obtenir, il va absolument falloir le conserver.

C'est tout le travail de l'équipe municipale et des services techniques, mené depuis 2001 en tous points de la station, qui se voit ainsi récompensé par l'obtention du label. Et par là-même, le travail quotidien de tous les acteurs locaux du tourisme, les commerçants, l'office de tourisme qui, sensibles à ces efforts, les soutiennent volontiers. Le label est à n'en pas douter un fort bel outil de promotion touristique pour la commune.

DE NOUVELLES PISTES

"En 2001, dans nos engagements vis-à-vis des mersois figurait le pavillon bleu. Nous avons déposé un dossier qui ne fut pas retenu car les eaux étaient en catégorie B. Cette année elles sont de nouveau confirmées en catégorie A comme l'an passé. Depuis 2001, sensibles aux problèmes d'environnement, nous avons travaillé à l'amélioration de notre ville (lire ci-après) et nous allons poursuivre" indiquait Mr le maire.

"La collecte des déchets recyclables doit s'accroître, elle est à ce jour de



Des panneaux spécifiques et millésimés ont été posés à chaque entrée de la jolie station balnéaire picarde. L'obtention du pavillon bleu d'Europe va être relayée sur la plupart des supports de communication de la station et de l'office de tourisme...



De nombreux élus et acteurs locaux, commerçants et représentants de l'office de tourisme ont assisté à la présentation officielle du label par M. le maire et l'adjointe Régine Douillet-Lebeuf le 9 juin à la salle Dailly...

35 % de ce que nous devrions faire. Nous allons oeuvrer dans ce sens. A l'étude également avec nos amis restaurateurs, un nouveau dispositif de collecte des déchets. Enfin, le jury du pavillon nous a demandé, comme nous l'avait suggéré l'autorité sanitaire il y a quelques mois, d'interdire les animaux sur notre plage et de leur réserver un site qui pourrait être le

ped de falaise. Nous allons y réfléchir.

Je rappelle la nécessité de mieux encore neutraliser les déjections canines. Des sacs sont à la disposition de tous, la ville n'est pas un crottoir. Beaucoup a été fait en cinq ans, la tendance est bonne, mais le plus passionnant reste ce qu'il convient maintenant de faire".

Le Pavillon bleu est attribué en fonction d'un certain nombre de critères liés à l'environnement et à la qualité de vie.

La candidature est jugée sur pièces (présentation de rapports d'activités, de résultats d'analyse, avis des administrations, etc...), ce qui ajoute à sa crédibilité.

"Depuis 2001, la municipalité et la commission municipale de l'Environnement ont fourni des efforts importants pour améliorer le cadre de vie de la station et le respect de son environnement. Sans oublier le travail au quotidien des équipes des services techniques municipaux" souligne l'adjointe à l'environnement Régine Douillet-Lebeuf.

Rappelons les grandes réalisations de ces 5 dernières années dans ces domaines :



> ASSAINISSEMENT

- Lutte contre les inondations marines et pluviales,
- Travaux d'entretien et de renouvellement sur nos réseaux d'assainissement pluvial et eaux usées, en fonction des opportunités offertes par la réfection des voiries,
- Création de réseaux d'assainissement pluvial (Rue A.Dumont, rue Lebeuf, Rue Jules Barni). Le montant total de ces travaux de réseaux se monte à environ 500 000 euros,
- Mise en place d'un contrat de prestation de service pour le réseau assainissement pluvial, actuellement en cours d'appel d'offres,



La classification des eaux de baignade en catégorie A a été confirmée pour 2006...

- Renouvellement et renégociation du contrat d'affermage pour le réseau Eaux Usées.

> DECHETS

- Mise en place des ramassages spécifiques pour les déchets verts (2001),
- Mise en place du tri sélectif en 2002 (7 points d'apport volontaire + 2 récupérateurs de piles),
- Modification des fréquences de ramassage des ordures ménagères en centre ville,
- Aménagement et renforcement des parcs à conteneurs en briques et bois avec protection et fermeture, (+50 % en volume en cinq ans)
- Aménagement de conteneurs enterrés. Le premier est actuellement en commande et sera installé sur le parking près de l'hôtel Bellevue,
- Aménagement paysager des points d'apport volontaire.

> CADRE DE VIE

- intensification de la politique de fleurissement dans tous les quartiers de notre ville,
- aménagements paysagers divers (entrée de ville, stade, rue du 11 novembre, du 18 juin, cimetière...),
- entretien et réhabilitation de nos espaces naturels (Bois de la Guerre, chemin de la falaise),
- campagne contre les déjections canines (distribution de sacs, affichage, création d'espaces réservés.),

- action sur la propreté de la ville (balayage, ramassage et nettoyage des conteneurs, lutte contre l'affichage sauvage),

- prise en compte des normes pour accessibilité des personnes à mobilité réduite.

D'autres actions et rubriques pourraient être citées, comme la voirie ou encore la lutte contre la pollution de l'air. Le pavillon bleu n'est pas qu'un symbole et un titre, il doit nous amener à ce que chacun fasse des efforts pour sauvegarder notre environnement et la qualité de notre cadre de vie. La municipalité mettra en place d'autres actions de communication pour sensibiliser la population jeune et moins jeune. ■



Trottoir ou crottoir, il faut choisir !

Mers-les-Bains se mobilise, et vous ?



DES COULEURS POUR LES MAISONS MERISOISES

DE NOMBREUSES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SONT RÉGULIÈREMENT RELEVÉES DANS TOUS LES QUARTIERS DE MERS. C'EST À SOULIGNER CAR ELLES EXPRIMENT LE FAIT DE SE SENTIR BIEN DANS UN ENVIRONNEMENT VISUEL DE QUALITÉ. QUELQUES CHANTIERS ACHEVÉS SUR L'ESPLANADE OU EN CENTRE-VILLE...

Mers-Les-Bains, c'est aussi de ravissants quartiers, comme ceux des fleurs, de l'église, de la cité Mariage ou encore du dépôt, du Four à Chaux ou des Joncs Marins...

Dans ces quartiers, nombreux sont les mersois, en toute discrétion, à entretenir leurs biens eux-mêmes ou à faire appel à des artisans, pour des travaux de peinture, de joints, bref de maintien en état, ce qui est

aussi à souligner. Comme ci-contre, ces fort jolies petites maisons de l'avenue Pierre et Marie Curie, bien mises en valeur par des travaux de ravalement soignés. La municipalité félicite et encourage volontiers les propriétaires et locataires.

Tous ces efforts vont dans un seul sens, se sentir bien dans sa ville et en offrir un aspect agréable à tous ceux qui y vivent, y séjournent ou y passent chaque jour...



Les belles maisons de quartiers...

Et les villas du bord de mer...



De part et d'autre de la villa "Fantaisie", la villa "bleue" à gauche et la villa "Espana" à droite viennent de voir leurs façades achevées en mai pour un résultat tout à fait évocateur, ce qui apporte un nouveau cachet à l'ensemble...



Ci-dessus, détails de l'entrée des villas "Espana" et "Fantaisie", Esplanade du Général Leclerc.

L'ensemble forme l'exemple même des villas jumelles, une architecture souvent rencontrée à Mers-Les-Bains.

"Espana" possède encore une superbe frise d'origine

en rez-de-chaussée, et "Fantaisie" se distingue par un fronton d'inspiration flamande tout à fait remarquable.

Enfin, toutes deux arborent une superbe grille de porte d'entrée rehaussée de deux ornements frontaux, suffisamment rares et originaux pour être soulignés...

Pour contacter le service municipal du Patrimoine : l'adjoint Michel Delépine peut être rencontré lors de ses permanences en mairie et sur rendez-vous. Pour tous renseignements 02.27.28.06.60.



L'OFFICE DE TOURISME AU COEUR DE LA STATION

L'OFFICE DE TOURISME ACCUEILLE DE NOMBREUX VISITEURS POUR LA SAISON ESTIVALE. OUTRE SES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES D'ACCUEIL ET DE PROMOTION DE LA VILLE, IL RELAIE ÉGALEMENT DIVERSES MANIFESTATIONS...



OPÉRATION "TRAINS À LA MER"

La 8^e édition de l'opération "Trains à la mer" se déroulera tous les dimanches du 2 juillet au 3 septembre 2006.

Une tarification spéciale sera mise en place pendant cette période permettant de rallier Le Tréport et Mers au départ de toutes les gares de Picardie ainsi que de Paris-Nord, à savoir 50 % de réduction pour les adultes et prix forfaitaire de 4 euros l'aller-retour pour les enfants de moins de 12 ans.

Quelques 10 000 voyageurs ont bénéficié de cette opération en 2005. Renseignements : www.ter-sncf.com/picardie & 36 35 (0,34 euros TTC/mn).

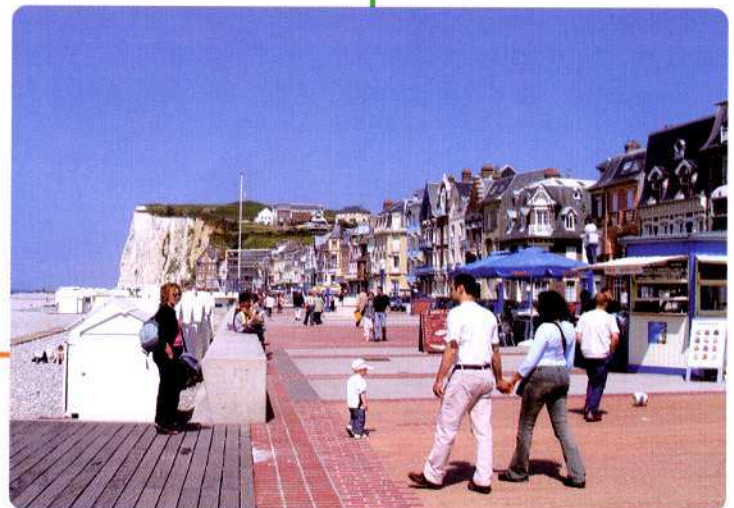
VISITES COMMENTÉES DU QUARTIER BALNÉAIRE ET DES VILLAS

L'Office de Tourisme organise des visites commentées du quartier balnéaire en juillet et en août tous les jeudis et samedis à 15h, départ de l'office du tourisme (durée : 1 h 30 environ). Tarif : adulte 4 euros, Enfant 2,50 euros. Réservation obligatoire.



LES CONCOURS DE PLAGE

Concours de sable les mercredi 19 juillet à 15 h et vendredi 4 août à 14 h 30 - Concours de dessins sur galets les jeudi 27 juillet et 17 août à 14 h 30 - Concours de pêche à la crevette les lundi 31 juillet à 10 h 30 et vendredi 11 août à 9 h 30. (Sauf modification de dernière minute)



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La 23^e édition des journées du patrimoine aura lieu les 16 et 17 septembre 2006 avec pour thème "Faisons vivre notre patrimoine".

Information générales et programme à partir du 15 juillet 2006 (<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr>).

Samedi 16 septembre à 15 h et dimanche 17 à 10 h 30 : visite commentée du quartier balnéaire sur réservation, départ de l'Office de Tourisme.

Mêmes jours de 14 h à 19 h 30 : portes ouvertes à l'Église Saint-Martin, avec visite de la salle d'exposition d'art liturgique local avec "Les Compagnons de Saint-Martin".

OFFICE DE TOURISME** TEL : 02.27.28.06.46

43 rue Jules Barni - BP 60017
80350 MERS LES BAINS

ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.
Dimanche et jours fériés
de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h

e-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr
ville-merslesbains.fr - picardietourisme.com - tourisme.fr



> ART ET CULTURE

LA SAISON 2006 DE "TRAVERSE"...

Expositions d'art contemporain à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h, entrée libre

> 8 juin - 9 juillet

Eve LUQUET, peintre - Ina KWON, sculpteur

> 13 juillet - 20 août

Pilar DOMINGUEZ, peintre - Pascale PROFFIT, sculpteur

> 24 août - 24 septembre

Christophe LOYER, sculpteur

> 28 septembre - 12 novembre Quartier libre

Vincent MIRGUET, peintre - Yann LEHARANGER, sculpteur

DRANE, sculpteur - Juliette GUERRIER, peintre

Melanie VAN BERKUM HOEFKENS, peintre

> 16 novembre - 17 décembre

Maurice DEBRENNE, sculpteur - Jean-François DANQUIN, peintre



Jean-François Danquin - Portraits (détail)

Association " Traverse " - Claude Larcher, 10, Rue Sadi Carnot
Tél/Fax : 02 35 86 11 85 ou 02 35 86 51 29 - E-mail : traverse80@free.fr

LA FÊTE DES BAIGNEURS LES 22 ET 23 JUILLET



La Fête des Baigneurs est une animation conviviale, elle crée une dynamique entre les mersois tout en contribuant à l'image de la station balnéaire et à l'évocation de son prestigieux passé balnéaire.

Vous avez été les artisans du nouveau succès de l'an passé, que ce soit avec un simple canotier pour certains ou un costume pour d'autres.

Nous vous remercions de cet effort, que nous sollicitons de nouveau. Venez nous rejoindre sans hésiter pour partager ce grand moment.

Nous publierons en temps utile le programme officiel, que vous trouverez à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme, chez les commerçants et dans



la presse locale. En attendant le plaisir de se retrouver, n'hésitez pas à vous renseigner, récupérez des costumes, confectionnez-en, réfléchissez à ce que vous pourriez faire par exemple sur l'évocation des nombreux petits métiers de cette époque, et surtout réservez-nous votre week-end des **22 et 23 juillet. A bientôt !**

- ASSOCIATION LOI 1901 LA FÊTE DES BAIGNEURS -

Infos : **Office de Tourisme** / Laurence Fortier - Tél. 02 27 28 06 46 - Fax. 02 27 28 06 48
E-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr, ou **Siège social Mairie BP 70045** / Magali Dufrien
Tél. 02 35 50 20 79 - E-mail : magali.dufrien@ville-merslesbains.fr



Les manifestations de l'été



Renseignements : **Office de Tourisme - tél 02.27.28.06.46.**

REGULIEREMENT EN JUILLET ET AOUT :

Marché fermier le vendredi (17 h, place du marché) - Marché artisanal le mercredi (18 h, esplanade)

Visites commentées du quartier balnéaire les jeudi et samedi à 15 h.

Tarifs : Adulte 4 euros, enfant 2,50 euros. Inscription obligatoire à l'office de tourisme.)

- Consulter également en pages centrales : Festival des Arts de la Rue et animations du Service Culturel -

> JUILLET

Samedi 1er - Concert "Funk" avec le groupe régional de Rouen "FRC" et l'Harmonie Municipale de Mers à la Salle Louis Aragon à 20 h 30.

Dimanche 2 - Vide grenier du Mers Athletic Club au stade. 2,50 euros le mètre, inscriptions au 06 89 10 53 29.

Jeudi 13 - Retraite aux flambeaux. Départ à 22 h 30 suivi du feu d'artifice à 23 h sur le jetée Est du port, puis bal sur la place du marché.

Samedi 15 et dimanche 16 - Week-end des peintres dans la rue. Animation culturelle libre.

Mercredi 19 - Concours d'oeuvres de sable sur la plage à 15 h face au poste de secours (inscriptions à l'office de tourisme).

Samedi 22 et dimanche 23 - 4ème Fête des Baigneurs (programme définitif en temps utile)

Jeudi 27 - Concours de dessins sur galets à 14 h 30 sur l'esplanade face au poste de secours, (inscriptions à l'office de tourisme).

Lundi 31 - Concours de pêche à la crevette à 10 h 30 sur l'esplanade face au poste de secours, (inscriptions à l'office de tourisme).



> AOÛT

Jeudi 3 - à 18 h à la Médiathèque et à 20 h 30 à la Salle Louis Aragon : contes avec "Chès Wèpes".

Vendredi 4 - Concours d'oeuvres de sable sur la plage à 14 h 30 face au poste de secours (inscriptions à l'office de tourisme).

Samedi 5 et dimanche 6 - Week-end des peintres dans la rue. Animation culturelle libre.

Vendredi 11 - Concours de pêche à la crevette à 10h30 sur l'esplanade, face au poste de secours, (inscriptions à l'office de tourisme).

Samedi 12 - Concert *Les Cosaques* à 20 h 30 à l'église. Musique traditionnelle folklorique russe. Réservation à l'office de tourisme et sur place.

Mardi 15 - Concours hippique sur la prairie. Vide-greniers des sapeurs pompiers (Inscription au 02.27.28.02.20).

Feu d'artifice à 23 h au stade Montéfiore, précédé d'une retraite aux flambeaux.

Jeudi 17 - Concours de dessins sur galets à 14 h 30 sur l'esplanade face au poste de secours, (inscriptions à l'office de tourisme).

Vendredi 25 - 8ème course des garçons de café (Hôtel le Parisien 02.35.86.19.91).

Dimanche 27 - Grande braderie et vide-grenier de l'Union des Commerçants (02.35.86.19.61).

> SEPTEMBRE

Samedi 16 et dimanche 17 - 23ème journées du patrimoine : visites commentées du secteur sauvegardé, portes ouvertes à l'église Saint-Martin et visites de la salle d'art liturgique local. (Tous les renseignements au sein de la page de l'office de tourisme).

Dimanche 17 - 27ème courses et marches des Trois Villes Soeurs (COB : 02.35.50.73.12).

Samedi 23 - Challenge des falaises du club de voile Glisse-Sensations-Mers-les-bains (GSM).

N'hésitez pas, consultez l'office de tourisme, du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Les dimanches et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Tél. 02.27.28.06.46 -

LES RESISTANTES MERSOISES MISES À L'HONNEUR

UNE PLAQUE A ÉTÉ OFFICIELLEMENT INAUGURÉE LORS DES COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945, EN HOMMAGE AUX MERSOISES AUJOURD'HUI DISPARUES ET QUI ÉTAIENT MEMBRES DES RÉSEAUX LOCAUX DE LA RÉSISTANCE...

La commémoration du 8 mai 1945 a été l'occasion d'un geste fort pour les élus, les anciens combattants et la population.

Ceux-ci ont en effet rendu un hommage appuyé aux nombreuses femmes résistantes qui ont joué un rôle primordial durant la guerre, et en particulier à Mers.

Une première fort belle intention, puisque qu'aucune rue ou stèle n'existait jusqu'alors au sein de la commune picarde, qui a toutefois payé un lourd tribut à l'occupation allemande.

Une plaque mentionnant une citation de Victor Hugo "*Quand tout se fait petit, femmes vous restez grandes*" ainsi que la mention "*Hommage aux femmes de Mers-les-Bains, héroïnes de la Résistance*" a été dévoilée au pied du monument aux morts et auprès de la flamme du souvenir.

C'est d'ailleurs à Jeanne Vanderschooten, résistante sur Paris, puis Mersoïse d'adoption depuis plus de trente ans (et co-auteur de l'ouvrage "Mers l'insoumise" réalisé avec l'ancien maire Roland Jouault), qu'il est revenu de dévoiler la plaque aux côtés de M. le maire.



A Henriette Leducq, Louise Monchaux, Marthe Lheureux, Jeanne Perruchot, Edith Legad, Renée Pelletier, Jeanne Holleville et d'autres encore...

La plaque porte la citation "*Quand tout se fait petit, femmes vous restez grandes*". (Victor Hugo)

En tant que commune considérée comme le berceau de la résistance picarde et possédant près d'une vingtaine de rues baptisées du nom des hommes qui se sont sacrifiés, Mers se devait aussi de rendre hommage à ses résistantes.

"Leur courage était immense, car elles cachaient des gens, transportaient du matériel, des tracts, mais faisaient surtout du renseignement. Elles allaient

d'un contact de la résistance à un autre, souvent à vélo en passant les barrages. Et quand elles étaient arrêtées par les allemands, c'était terrible pour elles car ils voulaient les noms et adresses de ces contacts" relevait le fils de Jeanne Vanderschooten.

Malgré cela, la commune ne possédait pas encore de rue ou de stèle dédiées aux faits d'armes de ses courageuses résistantes. C'est fait. ■

HOMMAGE À "L'HOMME DU 18 JUIN"

Le 18 juin, les Mersois et les élus ont rendu un hommage particulier au Général De Gaulle, l'homme qui avait lancé de Londres un appel historique, il y a 66 ans sur les ondes de la BBC.

Face à la stèle dédiée au prestigieux militaire, les élus, le Général Depoilly et les associations patriotiques ont observé une minute de silence. Capable de faire vi-

brer des foules entières, de s'adresser à elles avec talent, le Cénéral De Gaulle effectua ce jour-là un "geste historique et fondateur en vue de reconstruire une résistance face à l'occupant".

C'est l'adjoint Michel Delépine qui a lu le texte prononcé par le Général, qui s'engageait alors dans un combat militaire et politique sans précédent...

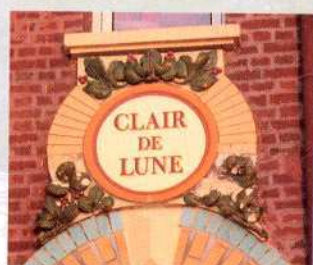


Les Céramiques Mersoises, ENTRE BEAUTÉ ET CURIOSITÉ...



"La Lune" rue B. de Perthes, détail

MERS-LES-BAINS EST RÉPUTÉE POUR SES VILLAS ET SES MAISONS D'ÉPOQUE, DONT BON NOMBRE SONT CLASSÉES EN SECTEUR SAUVEGARDÉ. ON LES CONSIDÈRE SOUVENT DANS LEUR ENSEMBLE, PARFOIS EN PASSANT À CÔTÉ DE LEURS DÉTAILS. COMME LEURS NOMS DE BAPTÊME ET ORNEMENTS EN CÉRAMIQUES PAR EXEMPLE...



Elles arborent toutes les nuances, toutes les couleurs. Agréables au toucher, délicatement vernissées, souvent craquelées, ce qui confirme leur authentique aspect ancien, les céramiques sont autant de prétextes pour enrichir, étayer une architecture, mais aussi souligner une intention, une démarche ou un coup de cœur.

Menées de concert avec l'architecte, les intentions de décoration sont variées. Soit elles ne font que souligner un niveau, qu'évoquer discrètement le nom de la villa ou de la maison, soit au contraire elles incarnent l'opulence, voire

l'aisance financière de leur propriétaire.

Elles peuvent porter un prénom, (Ginette, Giselle...) souvent celui de l'épouse ou de la fille, ou un nom qui semble issu de nulle part, d'un quelconque roman (Bironda, Myarka, Plaisance, Beauregard...). Question d'inspiration sans doute.

Quant aux matériaux, ils sont divers. Mers-Les-Bains présente de la céramique vernissée, des carreaux de grès, des faïences de Desvres mais aussi des assemblages de petits carrés de céramique, des mosaïques.



Rue Faidherbe, la très belle villa "Hélène et Paulette" et ses mosaïques Art Nouveau présentant d'opulentes grappes de raisin en est l'éclatante démonstration, suivie de près par l'entrée de la très belle villa "Helvétia" rue Boucher de Perthes.



Celle-ci a été entièrement réalisée en fines mosaïques rehaussées d'or et dédiées à la musique avec notamment la représentation d'une lyre.

Quand elles ne sont pas originales, les plaques de noms de villas sont constituées d'assemblages de carreaux mentionnant chacun une lettre précise de l'Alphabet, et souvent entourées d'une frise de céramique simple mais de couleur.

Sans oublier les innombrables cabochons et autres alternances de briques vernissées turquoises ou non. Rien n'est laissé au hasard.



Bref, c'est la fête des couleurs et des harmonies, et un élément incontournable de l'architecture locale que bien sûr il faut aussi préserver autant que possible. Des opérations de restauration ont déjà eu

lieu sur quelques édifices. Car selon leur état, et les attaques des embruns, sel marin, vent et sable, les céramiques perdent leur aspect vitrifié, vernis, puis se vident lentement de leur précieux contenu.

"Une céramique marquée dès sa naissance du pêché originel de porosité. Son histoire sera donc celle des découvertes de ses couvertes. Une histoire d'enduits, de vernis et d'émaux, sur fond de composition de pâtes et de conduite des cuissons. (...) Jusqu'aux vernis à base de plomb qui forment à partir de 800 degrés une fine pellicule cristalline de verre. Un pas vers l'étanchéité est franchi." dira fort joliment Luc Girard dans son ouvrage "Confidences sur céramique" paru aux éditions Le Musoir en 1999, et que l'on peut encore trouver à Mers-Les-Bains. Dans son ouvrage, l'auteur oppose un texte original et romantique, ses fameuses "confi-



dences", à un texte plus technique, plus explicatif des procédés et des tendances.

Grâce à lui, on apprend que la découverte de l'émail favorisera ensuite l'émergence de la faïence et de somptueuses couleurs, avant le bouleversement des cuissons multiples et l'arrivée, dans les années 1880, des carreaux de faïence fine avec des décors reproductibles et standardisés. Les carreaux de grès incrustés feront fureur jusqu'en 1930, le grès émaillé arrivera vers 1890 avec l'Art Nouveau.

Et pour le plaisir, nous citerons encore Luc Girard, le seul à avoir réalisé un ouvrage sur les céra-

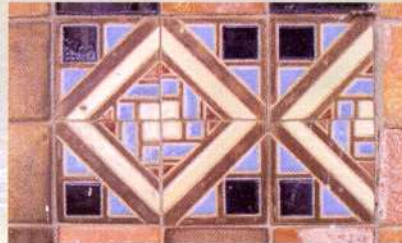


miques Mersoises : "Le grès émaillé se modèle, se moule, se tourne à volonté sans retrait, se flamme, se teinte à four fermé en rouges de cuivre ou en verts céladon. Le temps de dérouler

ses surenchères vitreuses d'algues molles, de feuilles d'acanthes et de coléoptères, et d'être emporté par le rigorisme des années trente qui condamne sans appel l'ornement". ■



"Des surenchères vitreuses d'algues molles, de feuilles d'acanthes et de coléoptères."..





LE SÉNÉCHAL DE KERDRÉORET, ARTISTE PEINTRE

OUTRE ANTOINE VOLLON ET SON FILS ALEXIS, QUE NOUS VOUS AVIONS PRÉSENTÉ DANS CE JOURNAL EN 2004 ET 2005, IL EST UN AUTRE ARTISTE PEINTRE QUI A FRÉQUENTÉ MERS-LES-BAINS DURANT DES ANNÉES. GUSTAVE EDOUARD LE SÉNÉCHAL DE KERDRÉORET NOUS EST CONTÉ PAR BERNARD LEJEUNE...

Gustave, Edouard Le Sénéchal de Kerdréoret, est né le 9 octobre 1840 à Hennebont (Morbihan).

Elève du lycée Henri IV à Paris, il suit les cours de Jules Noël, Artiste-peintre, (1810-1881), professeur de dessin dans ce lycée depuis 1847.

Puis il entre à l'Ecole Navale. Capitaine "Au Long Cours", il fut tout naturellement peintre de la vie maritime, des rades, des ports, de la vie des pêcheurs.

De Jules Noël, l'artiste apprécie la verve de son dessin, son brio, sa manière spirituelle de camper rapidement quelques personnages, sa couleur que Baudelaire juge "belle et claire, rayonnante et gaie". Cet artiste évolue entre un réalisme sage et des effets de lumière parfois proches des impressionnistes, dans un style relativement déroutant qui inspirera Le Sénéchal de Kerdréoret.

Jules Noël est largement représenté dans de nombreux musées de province, avec des marines de Bretagne, de Normandie, des côtes de la Manche, dont plusieurs vues du Tréport.

Puis Gustave, Edouard Le Sénéchal se lie d'amitié avec Antoine Vollon (né en 1833), dont il reçoit les conseils.

Il séjourne alors très souvent à Mers-les-Bains, dans la résidence des Vollon, en haut de la rue André Dumont, dite, à l'époque, "rue du bout de la ville". Il s'attachera à Alexis, le fils d'Antoine



Le bord de mer à Mers-Les-Bains...

Vollon, qu'il voit grandir et devenir Artiste-peintre. Ses séjours à Mers se poursuivent donc lorsqu' Alexis disposera de la maison que lui lègue son père. Après la vente de la maison des Vollon en 1911, Le

"*Ses lieux de référence sont Lorient, Port-Louis, Cancale, Veules-en-Caux, Le Tréport et la falaise de Mers-les-Bains, la baie de Somme*"...

Sénéchal reviendra à Mers-les-Bains jusqu'en 1920.

De ses Maîtres, il a acquis une palette haute en couleurs, avivée par des glacis permettant une finition séduisante à l'œil. Ses qualités de composition solide sont accentuées par la fermeté de son pinceau.

Il peint en Bretagne et en Normandie, les ports de pêche, le motif des barques échouées sur la grève, des marines. Elles lui permettent de s'attacher aux qualités atmosphériques. La mobilité du ciel tient une place éminente au-dessus des bâtiments volontairement négligés et situés seulement à gros traits. Ses lieux de référence sont Lorient, Port-Louis, Cancale, Veules-en-Caux, Le Tréport et la falaise de Mers-les-Bains, la baie de Somme. Ses paysages de campagne sont plus rares.

Il utilise l'aquarelle avec beaucoup de fraîcheur et avec cette technique il se rapproche davantage de Jules Noël. Sociétaire du Salon des Artistes Français, où il débute en 1869, il obtient une Médaille Honorable en 1881, une Médaille de 3^e classe en 1883, une Médaille

de 2° classe en 1888, une Médaille de Bronze en 1889 à l'Exposition Universelle et la Médaille d'argent en 1900 à l'Exposition Universelle. Après cette dernière distinction, il est classé Hors Concours.

Voici quelques peintures représentant la région de Mers, exposées au Salon entre 1880 et 1924 : - **1881** L'heure de la marée au Tréport - **1888** : Entrée du Tréport - **1894** : Barque de pêche tréportaise au plus près du vent - **1897** : Le vieux bourg d'Ault (Somme) - **1898** Cour de ferme de A. Vollon à Mers-les-Bains (Somme) - **1899** : Le moulin de Therreux (Somme) - **1900** : Le quai de la République au Tréport - **1901** : Le quai François 1er au Tréport et coup de vent de nord-est au Tréport. - **1913** : Carénage - Le Tréport - **1920** : Entre les jetées (Le Tréport) et un coin de quai (Le Tréport).

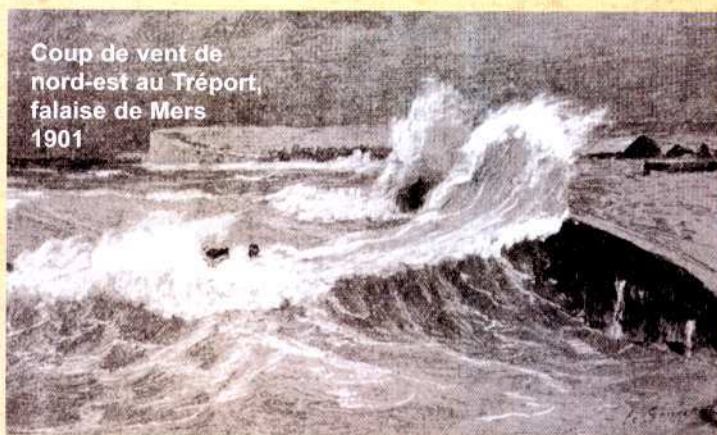
Membre de la Société des Amis des Arts de Dijon, il y expose des peintures, en 1883 "Quai du Tréport", en 1885 "Falaise Normande à Veules-en-Caux" et en 1914 "Carénage au Tréport". Membre de l'Association des Bretons de Paris, il expose en 1895 une peinture représentant le quai de la Caserne au Tréport.

En 1890, Gustave, Edouard Le Sénéchal de Kerdréoret est nommé "Peintre de la Marine". Ce titre est accordé par le Ministre de la Défense à des artistes ayant consacré leur talent à la mer, à la marine et aux gens de mer. Il peut être attribué non seulement à des peintres mais à des photographes, des illustrateurs, des graveurs et des sculpteurs. Le titre n'accorde droit à aucune rétribution mais certaines facilités et privilèges : possibilité d'embarquer sur des bâtiments de la marine nationale, port d'un uniforme, appartenance au service historique de la marine, la signature de l'artiste sur ses oeuvres est suivie d'une ancre de marine.

Les peintres agréés sont nommés pour trois ans par un jury présidé par un Officier Général de Marine et constitué d'officiers de marine et de peintres titulaires. Pour devenir peintre titulaire, il faut avoir été peintre agréé plus de quatre fois consécutives. En 1900, Gustave, Edouard Le Sénéchal de Kerdréoret est fait Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Il figure dans les musées d'Abbeville, Arras, Cambrai, Châlons-sur-Saône, Evreux, Grenoble (Le quai François 1er au Tréport), Louviers (Le port du Tréport), Mulhouse, Nérac (Novembre au Tréport), Strasbourg (Pêcheuses à l'embouchure de la Somme), et au Musée d'Art Moderne de Paris.

Il est cité dans le dictionnaire des Peintres " Bénézit ", le dictionnaire des Peintres Paysagistes Français au 19° siècle, par Lydia Harambourg, " les Petits Maîtres de la Peinture, valeur de demain. " (1820-1920) par Schurr. (Tome 4, page 65), le dictionnaire des Petits Maîtres de



Coup de vent de nord-est au Tréport, falaise de Mers 1901



Carénage au Tréport 1913



Entrée du port, coup de vent 1887



Le quai de la République au Tréport 1900

la Peinture par Schurr et Cabanne (Tome 2). Gustave, Edouard Le Sénéchal de Kerdréoret est mort en 1920.

Bernard LEJEUNE

(A propos d'Antoine et Alexis Vollon, se référer aux articles pages 12 et 13 du journal municipal n° 12 - printemps 2004 et page 23 du journal n° 13 - été 2005)

> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le service social est ouvert tous les après-midis sauf le mardi. Contacter M. Michel Delépine ou Mme Sophie Leroux au 02.27.28.06.63.

LES AÎNÉS CHOYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le dimanche 11 juin à la salle des fêtes, les Aînés mersois de plus de 65 ans ont été accueillis par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour le traditionnel repas de pré-saison.

Mr le maire et conseiller général, le vice-président du CCAS et adjoint aux affaires sociales Michel Delépine, le conseil municipal ainsi que des membres du personnel ont volontiers participé à la manifestation. Et sur chaque table figurait en bonne place devinez quoi ? Un fanion du pavillon bleu d'Europe bien sûr.

Mr le maire en profitait pour évoquer les mesures nécessaires à mettre en oeuvre pour mieux respecter notre environnement...



Ce repas est offert chaque année par le CCAS et la municipalité, il est l'occasion de créer des liens avec les aînés et de les renforcer.

> PERSONNES ÂGÉES FRAGILES

Les personnes âgées concernées par les plans *canicule* ou *grand froid* vont recevoir un courrier personnel et nominatif les informant sur les procédures à suivre. Un partenariat entre votre Centre Communal d'Action Sociale et le Centre national d'Information et d'Édition (CNIPE).

> TRANSPORT AU CIMETIÈRE DURANT L'ÉTÉ

C'est à noter : grâce à l'acquisition par la municipalité d'un nouveau minibus financé par de généreux annonceurs locaux, il n'y aura pas d'interruption du service de transport des personnes âgées au cimetière durant l'été. Tous renseignements au 02.27.28.06.63.

> SECURITE ET GENDARMERIE

Depuis quelques temps, la commune et les mersois sont exposés à des problèmes de délinquance juvénile, à des dégradations stupides et coûteuses. Une réunion publique sur le thème de la sécurité a pointé une nécessité, celle d'aider la gendarmerie dans son travail de surveillance et de proximité. Alors n'hésitez pas, en cas d'urgence, ou simplement si vous êtes

témoin d'un acte de délinquance, faites le **17** ou **02.35.86.14.66**. Selon le cas, une équipe interviendra. Si vous êtes une personne âgée ou handicapée, la gendarmerie peut prendre votre plainte à domicile.

La sécurité est l'affaire de tous. Il ne s'agit pas de délation, (faite surtout pour nuire à quelqu'un), mais de rendre un service civique. Merci.

> POINT-RELAIS LOCAL ANPE

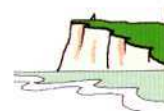
3 rue Paul Doumer (Espace Prévert) les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -

> DIVERS : Déjections canines et déchets verts

Des sachets gratuits placés dans des distributeurs installés un peu partout dans la commune sont à votre disposition pour vous permettre d'éliminer les déjections de votre animal préféré. Il suffit de jeter les sachets dans un des nombreux containers placés un peu partout en ville. Pour rappel, la pelouse de l'Espace Casino accueille de nombreux jeunes et enfants qui y

jouent au ballon. Merci aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser y faire leurs besoins. La création d'un espace spécifique est actuellement en réflexion.

Le ramassage des déchets verts a lieu chaque mardi jusqu'en octobre. Le gazon dans des sacs, les branches en fagots et **sortis le lundi soir uniquement.**



CONCERT DES HARMONIES MERISOISES ET TRÉPORTAISES

Mélomanes mersoïses et tréportais se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un concert traditionnel. Intitulée "Ensembles" en référence à ses cuivres rutilants, la prestation était réalisée par les harmonies de Mers et du Tréport, dirigées par Philippe Lottin et Didier Padé. Réunir les deux ensembles était une excellente idée et le public a apprécié.

Chaque morceau était introduit par Rachel Garraud de l'harmonie mersoïse. "Marche pour la cérémonie des Turcs" de Lully arrangée par Amiot, "Movie Spectaculars" arrangé par Bernaets, "Hommage à Bécaud" arrangé par Kernén étaient entre autres interprétés.

L'harmonie mersoïse lance une nouvelle formule de concert, sur le thème du funk, avec le groupe picard "FCR" le 1er juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes de Mers.

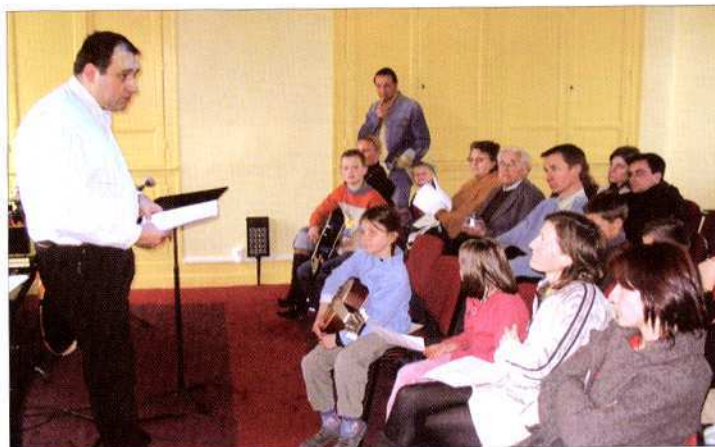


AUDITIONS SYMPAS A L'ÉCOLE DE MUSIQUES

Avant de laisser les jeunes musiciens donner un aperçu de leurs progrès dans différentes disciplines, lors d'auditions organisées avec les professeurs de l'école, le directeur François Ménard soulignait que la structure était actuellement en pleine mutation.

L'école a d'abord été remise à niveau en terme de décoration intérieure. Les boiseries rouges et vertes de la salle principale ont fait place à une décoration sobre et efficace et à une moquette insonorisante. L'ensemble a été redécoré essentiellement sur des tons beige clair.

L'établissement possède aussi des studios de prise de son et d'enregistrement numérique dernier cri, mais aussi une petite scène avec projecteurs à diodes, ainsi que des systèmes multimédias et des banques de partitions. Ainsi les élèves pourront, pourquoi pas, réaliser un album.



La structure pédagogique communale va également innover en réalisant elle-même le gravage des oeuvres des élèves sur des compact-disques et jusqu'à 200 exemplaires...

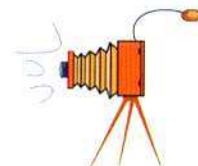
UN MINI-BUS SPONSORISÉ POUR LA VILLE

Grâce à l'aide de nombreux sponsors locaux, la municipalité s'est dotée d'un mini-bus. D'une capacité de neuf places chauffeur compris, le véhicule neuf a été financé grâce aux encarts publicitaires dont il est recouvert.

Destiné à rendre service au centre de loisirs ou encore au centre communal d'action sociale, -par exemple pour le transport des personnes âgées qui ne conduisent pas-, il pourra aussi être prêté aux associations.

Ou encore permettre au club de foot de transporter ses jeunes joueurs lors de ses déplacements extérieurs, bref répondre aux besoins des associations et en fonction des demandes.





LES ARCHIVES DES MERSOIS...

La Classe de Marcel Verdier en 1949.



1er rang (du haut en bas) : (M. Marcel Verdier Instituteur) Zoël Dufour, André Désert, -?-, ? Gourdain, Alain Servant, Bernard Bocquet, Daniel Gricourt, ? Boulanger, ? Doré.

2ème rang : Francis Vandembrouck, ? Delestre, Maurice Dubois, ? Delaigle, ? Poyen, Henry Degouve, Bernard Boimare, Jeannot Mopin, ? Darras, Michel Eil

3ème rang : Jacques Sanglard, André Boinet, Jean-Claude Leroy, Raymond Morand, Claude (dit "Coco") Ristory, Jean Walmacq, Bernard Bellewo, Raymond Bracque, Paul Lelong, Pierre Zorra

4ème rang : Daniel Duneufgermain, Roger Christophe, René Fuscien, Daniel Lhotellier, André Fontaine, -?-, Jacques Deguerville. (Merci à M. Claude Ristory pour le prêt de la photo)

Au sein de chaque journal municipal vous retrouvez désormais cette rubrique dédiée aux mersois qui ont fréquenté les bancs des écoles locales. Il est toujours sympathique de découvrir ou de redécouvrir des camarades de classe qu'on avait un peu perdu de vue ou qui sont toujours dans la commune. Cela permet aussi de ne pas les oublier.

Si vous aussi vous avez des photos de classe avec les noms et quelque soit l'époque, n'hésitez pas à nous les confier à l'accueil de la mairie. Elles seront reproduites avec soin au scanner numérique et restituées dans les meilleurs délais, puis publiées dans un des prochains journaux municipaux. D'avance merci.

UN PETIT MERSOIS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE...

Un petit mersois de 10 ans, Pierre Legout, élève d'une classe de CM1-CM2 de l'école Jules-Verne de Mers-Les-Bains, s'est rendu le samedi 10 juin à l'Assemblée Nationale.

Pierre a siégé sur les bancs de l'hémicycle dans le cadre du 13ème Parlement des enfants, tout comme 576 de ses petits camarades de la France entière.

Accueillis par le président Jean-Louis

Debré et le ministre de l'Education Nationale Gilles De Robien, les enfants ont participé à une séance en vue de l'adoption de certains projets de lois qu'ils avaient rédigés en classe et proposé aux parlementaires.

C'est finalement une loi sur l'obligation de mentionner, sur tout produit importé, qu'il s'agit d'un objet produit par des enfants exploités des pays sous-développés qui a été retenue...





LES MOTS CROISÉS DE JACKY GUÉROUT

ET SI LES MERSOIS SE PRENAIENT AU JEU ? IL SEMBLE QUE CE SOIT LE CAS. PASSIONNÉ DE MOTS CROISÉS, JACKY GUÉROUT NOUS PROPOSE CI-DESSOUS UNE NOUVELLE GRILLE, PARTIELLEMENT COMPOSÉE DE DÉFINITIONS FAISANT RÉFÉRENCE À MERS-LES-BAINS. LES SOLUTIONS VOUS SERONT DONNÉES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

● **Horizontalement :**

- A - Il est important à Mers et est défendu à toutes occasions.
- B - Compagnie aérienne - spectaculaire avec la lumière - part à l'envers.
- C - Voile de misaine trapézoïdale.
- D - Médecin de marine, né à Mers en 1767 - ouvert et fermé dans le square Henri Barbusse à Mers.
- E - Service secret - prénom féminin.
- F - Article de souk.
- G - Organisation financière internationale - surplus - précède le pas.
- H - Galerie de château.
- I - Qualifiant certaines pierres.
- J - Essonniennes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

● **Verticalement :**

- 1 - Juriste spécialiste.
- 2 - Cheminées - Sport populaire
- 3 - Voiture remontée - Exerça la piraterie en mer.
- 4 - Gardien - Pris de tremblements.
- 5 - Chamois des Pyrénées - Au début d'une nouvelle apparition.
- 6 - Renommée pour ses roulettes.
- 7 - Possèdent - Au début d'un sommet des Alpes.
- 8 - Sacré chez Cléopâtre - Arrière anglais.
- 9 - Familièrement délicieux - Négation.
- 10 - Heureux quand ils sont attendus.

TIRAGE AU SORT
 Toute grille complète retournée à l'accueil de la mairie participera à un tirage au sort et le gagnant se verra remettre un cadeau surprise.

Vous avez été plusieurs à participer et à déposer des grilles complètes en mairie. Encore merci à tous et continuez, nous devrions vous proposer des mots croisés régulièrement alors n'hésitez pas !

Pour participer au tirage au sort, il suffit de déposer votre grille complète à l'accueil de la mairie avec vos coordonnées. A vos stylos !

Votre nom :

Votre n° de téléphone (ou adresse) :

SOLUTIONS DE LA GRILLE DU N° 16

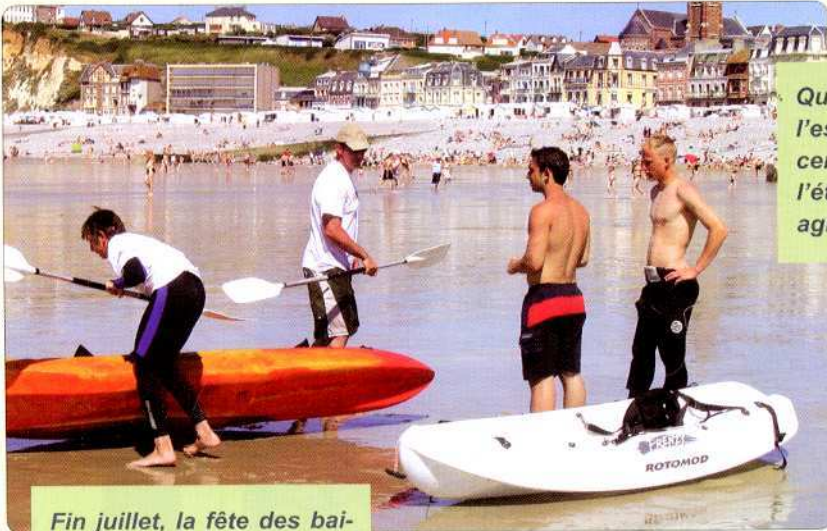
Horizontalement :	Verticalement :
1 : MEDIATHEQUE	1 : MECANICIENS
2 : ESSEN, AL, ET	2 : ESPLANADE, A
3 : CP, ADOREE, A	3 : DS, ETA, R, GI
4 : ALE, ROME, OT	4 : IEA, T, LATIN
5 : NATTE, O, PSI	5 : ANDRE DUMONT
6 : INA, DINER, S	6 : T, OO, IT, N, M
7 : CA, LUTINERA	7 : HARMONIE, DA
8 : IDRAM, E, VET	8 : ELEE, EN, KIR
9 : EE, TON, KEPI	9 : Q, E, PREVERT
10 : N, GIN, DIRLO	10 : UE, OS, REPLI
11 : SAINT MARTIN	11 : ETATISATION



VIVRE UN ÉTÉ SYMPA À MERS...

UNE PLAGE EXCEPTIONNELLE, UN FRONT DE MER ET UN CENTRE-VILLE DE HAUTE QUALITÉ, DES QUARTIERS ET DES COMMERCES SYMPATHIQUES, UNE MÉDIATHÈQUE, UN ESPACE DÉDIÉ À L'ART CONTEMPORAIN, UN FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE, UNE FÊTE DES BAINEURS 1900, DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES, UN OFFICE DE TOURISME ET UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE ET

VARIÉE. MAIS AUSSI DU TENNIS, DU FOOT, UN CENTRE ÉQUESTRE, DES ACTIVITÉS VOILE ET KAYAK, UN MINI-GOLF, UNE PISCINE ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE. BREF, MERS BOUGE ET A AUJOURD'HUI BIEN DES ATOUTS. BONNES VACANCES À TOUS, AUX MERSOIS BIEN SÛR, MAIS AUSSI AUX NOMBREUX RÉSIDANTS SECONDAIRES, TOURISTES ET GENS DE PASSAGE QUI NOUS FONT LE PLAISIR DE VENIR ET REVENIR À MERS...

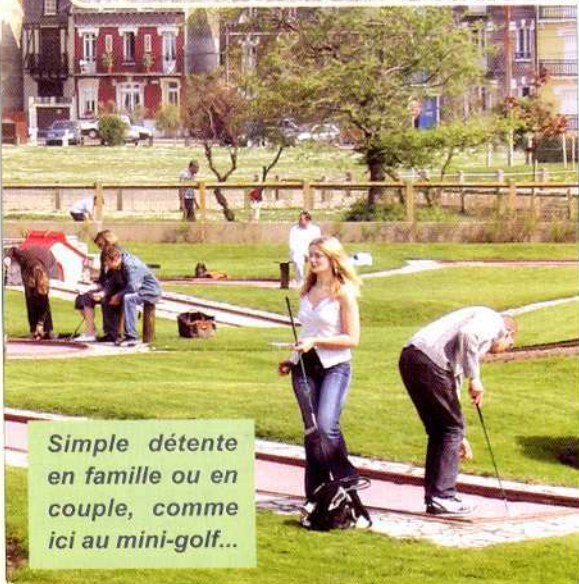


Fin juillet, la fête des baigneurs est une fête qui s'inspire du passé 1900 de la station, elle est toujours très suivie...

Que ce soit en mer ou sur l'esplanade, dans les rues, le centre ou les quartiers, vivre l'été à Mers est toujours fort agréable...



Le club de football accueille de nombreux poussins et débutants pour préparer l'avenir...



Simple détente en famille ou en couple, comme ici au mini-golf...



La vie associative et sportive est aussi très forte. Par exemple ici, lors d'un grand concours de manoeuvres des jeunes sapeurs pompiers de la Somme accueillis par ceux de Mers...